

Quel est l'objectif du Grand oral ?

L'épreuve du Grand oral nécessite pendant l'année, de définir deux questions adossées sur les deux enseignements de spécialité, et de préparer une réponse argumentée à ces deux questions.

- **Dans la voie générale**, les questions portent sur les enseignements de spécialité suivis en terminale.

Le jour de l'épreuve, la démarche consiste à remettre au jury, sur une feuille signée par ses professeurs de spécialité, l'énoncé des deux questions. Le jury en choisit une. Le candidat dispose de 20 minutes pour préparer sa présentation. Cette épreuve fait partie des 5 épreuves finales du bac.

Le Grand oral vous forme à **prendre la parole en public de façon claire et convaincante**. Cette épreuve permet aussi d'utiliser vos connaissances (celles qui sont liées à vos spécialités) pour créer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour **votre projet de poursuite d'études et même votre projet professionnel**.

Se préparer au Grand oral

Le jour de l'épreuve, le jury observera plus particulièrement certains aspects de la prestation des candidats. Il faut donc se préparer en centrant son entraînement sur ces attendus du jury, à savoir :

- La qualité de sa prestation orale, c'est-à-dire sa capacité à capter l'attention, soutenir un discours, etc...
- La qualité de sa prise de parole en continu, c'est-à-dire sa gestion du temps, la ponctuation du discours, etc...
- La qualité de ses connaissances.
- La qualité de son interaction avec les membres du jury, c'est-à-dire sa capacité à réagir à une interrogation, à la reformuler, à prendre l'initiative dans l'échange, etc...
- La qualité et la construction de son argumentation et de sa démonstration.

Dès la classe de première, il est utile de commencer à réfléchir aux questions qui seront présentées au jury l'année suivante. Cette réflexion se poursuit et se précise en classe de terminale. Tout au long du cycle terminal, des entraînements permettent de développer sa pratique de l'oral.

A la fin de la classe de terminale, la période qui suit les épreuves terminales dans les enseignements de spécialité est un temps privilégié pour parachever cette préparation.

L'évaluation du Grand oral

L'épreuve est notée sur 20 points.

- **Pour les candidats de la voie générale le coefficient du grand oral est de 10 (sur 100).**

Pour le baccalauréat général, les questions problématisées doivent être en lien avec les programmes du cycle terminal des deux enseignements de spécialité que vous suivez en Terminale.

Elles peuvent soit être transversales aux programmes de ces deux enseignements de spécialité, soit porter sur un point précis du programme de l'enseignement choisi.

Ces coefficients illustrent l'importance de l'épreuve, qui permet aux candidats d'être évalués sur des compétences particulièrement utiles pour la suite de leurs cursus.

Le jury va faire attention à la solidité de vos connaissances, à votre capacité à argumenter et à relier les savoirs, à votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole, votre force de conviction.

Comment se déroule l'épreuve du Grand oral ?

Le jour de l'épreuve, la démarche consiste à remettre au jury, sur une feuille signée par ses professeurs de spécialité, l'énoncé des deux questions. Le jury en choisit une. Le candidat dispose de 20 minutes pour préparer sa présentation.

Cette présentation dure ensuite 10 minutes, pendant lesquelles le candidat expose les motivations qui l'ont conduit à choisir cette question, puis présente la réponse qu'il a élaborée.

À l'issue de ces 10 premières minutes, le candidat et le jury échangent durant 10 minutes. A cette occasion, le jury amène le candidat à préciser et approfondir sa pensée. C'est une opportunité à saisir, pour apporter des compléments à son propos, et montrer sa capacité à écouter, dialoguer, expliciter et argumenter.

- Pendant l'épreuve le candidat dispose du support qu'il a préparé pendant le temps de préparation (20 minutes), s'il a fait le choix d'en réaliser pour accompagner sa prise de parole. Il s'agit de notes, d'un plan d'exposé, de trame de prise de parole, de mots-clefs ou d'idées directrices. Ces notes peuvent aussi servir de document d'appui à l'argumentation (schéma, courbe, diagramme, tableau, formule mathématique...). Ce support n'a pas vocation à être donné au jury. Il n'est pas évalué ; il ne sert qu'à appuyer le propos du candidat, si celui-ci le juge nécessaire. Le candidat peut par ailleurs recourir à ce support pour éclairer ses réponses aux questions du jury.

- Si la salle d'examen dispose d'un tableau, le candidat peut l'utiliser durant le second temps de l'épreuve pour l'échange avec le jury. En revanche, le jury ne peut pas demander au candidat d'écrire (ni sur une feuille, ni au tableau) pour répondre à des questions qu'il lui soumettrait ou faire des exercices.
- Durant le temps d'échange avec le jury, le candidat peut être interrogé sur les points de programme de ses enseignements de spécialité liés à la question choisie par le jury. Mais cette partie de l'épreuve doit aussi évaluer les capacités argumentatives du candidat, il s'agit donc d'un entretien avec le candidat et non d'une interrogation de connaissances. Cet entretien est mené en réaction à la présentation que le candidat a faite lors de la première partie de l'épreuve.
- Selon la composition du jury et de la question présentée durant la première partie, vos deux enseignements de spécialité peuvent être mobilisés lors de la deuxième partie.